

PLAN DRESSE POUR DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

AGRANDISSEMENT DES BUREAUX, CONSTRUCTION D'UNE PISCINE CHAUFFEE,
JACUZZI, PERGOLA, COUVERT A VOITURE, COUVERTURE DE LA TERRASSE
ENTRE LES DEUX BÂTIMENTS, REMPLACEMENT DU CHAUFFAGE A GAZ PAR
PAC GEOTHERMIQUE, INSTALLATION DE PANNEAUX SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES

PROPRIETAIRES : Mazrek Agron et Mazrek Mirvete

Désignation cadastrale de la parcelle n° 501 :

Adresse : Chenau, Route d'Echallens 39

Habitation avec affectation mixte n° 316a	180 m ²	Accès, place privée	240 m ²
Habitation n° 316b	94 m ²	Jardin	511 m ²
Bâtiment souterrain n° 316c de 11 m ²	---	Surface totale	1'174 m ²
Route, chemin	149 m ²		

Coordonnées moyennes : 2'541'600 / 1'164'675

Altitude niv. +/- 0.00 : 714.65 m.

Secteur de protection des eaux : Au et üB

Affectation : Zone d'activités

Degré de sensibilité au bruit : III

Raccordements EU et EC aux canalisations existantes

La réalisation du projet implique une mise à jour du plan du Registre foncier

Dérogation à la limite de construction selon l'art. 36 de la Loi sur les routes et la servitude de restriction
au droit de bâtir n° ID.005-2008/369

Servitudes et charge foncière :

- 2008/301 : Canalisations d'eaux claires et d'eaux usées en faveur de Poliez-Pittet/500, 505 et 506 et à charge de Poliez-Pittet/502, 506, 507, 508 et 509
- 2008/335 : Maintien d'une borne hydrante à charge de Poliez-Pittet/508
- 2008/344 : Maintien de luminaires à charge de Poliez-Pittet/506, 507, 508 et 509
- 2008/357 : Canalisations quelconques à la charge de Poliez-Pittet/ 507, 508 et 509
- 2008/358 : Passage à pied à charge de Poliez-Pittet/508
- 2008/359 : Passage à pied et pour tous véhicules en faveur et à charge de Poliez-Pittet/500, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508 et 509
- 2008/360 : Dérogation à la distance légale des plantations en faveur de Poliez-Pittet/500, 502 et 506 et à charge de Poliez-Pittet/500, 502 et 507
- 2008/361 : Obligation de maintien d'arbres en faveur et à charge de Poliez-Pittet/498, 500, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508 et 509
- 2008/369 : Restriction au droit de bâtir en faveur et à charge de Poliez-Pittet/500, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508 et 509

Propriétaires voisins :

- Parcelle n° 61 : Gagnaire Marine
- Parcelle n° 500 : Avci Karip et Sari Avci Fatmagül
- Parcelle n° 502 : Spinello Mélina et Spinello Gian-Franco
- Parcelle n° 506 : Portmann Enrico et Portmann Marie-Gabrielle
- Parcelle n° 507 : Tzaut Albert et Tzaut Roselyne

Les propriétaires :

Le géomètre breveté :



Bernard DELACRETAZ Ingénieur EPFL - géomètre breveté
Route du Collège 2 1040 SAINT-BARTHELEMY
Téléphone : 021/882'53'73 Mobile : 079/417'11'73
E-MAIL : bdelacretaz@bluewin.ch

Enquête publique
du 29.01.2022 au 27.02.2022
5533-2020-7
Camac : 194755
STI SERVICE TECHNIQUE INTERCOMMUNAL
DU GROS-DE-VAUD 1040 ECHALLENS

Saint-Barthélemy, le 8 décembre 2021

LEGENDE

- Transformations intérieures
- Couvert à voiture, pergola
- Couverture de terrasse
- Piscine chauffée, jacuzzi
- Sondes géothermiques
- Capteurs solaires
- Limite de construction

Les Grands-Champs

